



## MARSEILLE

### Quatre groupements de maîtres d'oeuvre retenus pour la réalisation de la piscine Bougainville

**Dans le cadre du concours d'architecture pour la réalisation de la piscine municipale Bougainville, à Marseille, la Ville de Marseille avec la collaboration de l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée (EPAEM) annoncent le nom des quatre candidatures retenues : DUBUISSON Architecture, Marc MIMRAM Architecture & Associés, RAUM et Z ARCHITECTURE.**

Localisée dans le quartier Bougainville, la future piscine municipale Bougainville sera implantée au cœur d'un quartier renouvelé, bordée par le parc Bougainville d'une superficie de 4 hectares, actuellement en travaux et dont une première partie sera ouverte au premier trimestre 2024. Ce parc sera prolongé par le futur grand parc du ruisseau des Aygalades pour constituer une véritable coulée verte de 20 hectares.

La piscine Bougainville s'intégrera dans son environnement paysager et bâti dans le respect de l'architecture bioclimatique méditerranéenne. Lieu de loisir et d'apprentissage, le futur équipement aquatique offrira aux habitants du quartier un bassin sportif, un bassin d'apprentissage, une pataugeoire avec des jeux, ainsi que des aménagements extérieurs tels qu'un solarium végétalisé.

### Quatre groupements sélectionnés

Après étude des 36 dossiers remis, quatre candidats ont été retenus par le jury composé de trois collèges, élus, personnalités qualifiées et maîtres d'œuvre.

Parmi les quatre groupements sélectionnés (Dubuisson Architecture, Marc Mimram Architecture & Associés, RAUM, Z Architecture), un second jury choisira le projet lauréat en mai 2024. Sous maîtrise d'ouvrage EPAEM en convention avec la Ville de Marseille qui finance le projet, les travaux démarreront ensuite au mois de septembre 2025, pour une livraison du bâtiment au printemps 2027.



VILLE DE  
MARSEILLE



***Pour Benoît Payan, Maire de Marseille : “ La construction d’une nouvelle piscine municipale à Bougainville est une nécessité. Nous ramenons du service public dans des quartiers qui en ont trop longtemps manqué. Ce projet marque une étape supplémentaire dans notre plan d’apprentissage de la nage à l’échelle de la Ville : construction de trois nouvelles piscines, ouverture de bassins mobiles l’été, d’un bassin de nage permanent en mer. Grâce à cette réalisation nous permettrons aux petites Marseillaises et aux petits Marseillais d’apprendre à nager, et aux habitants de profiter d’un nouveau lieu de vie et d’un nouvel équipement sportif au cœur du 3e arrondissement. ”***

***Pour Laure-Agnès Caradec, présidente du conseil d’administration d’Euroméditerranée : « La sélection des 4 groupements marque le démarrage de la conception de la piscine Bougainville. C’est un travail collégial en faveur du quotidien des usagers. Cet équipement sera juxtaposé au parc Bougainville et proposera ainsi, un ensemble d’animations dans un secteur en pleine mutation. Je m’en félicite ».***

### **Contacts presse :**

Ville de Marseille : Service de presse - [presse@marseille.fr](mailto:presse@marseille.fr) - 06 32 28 93 71

Euroméditerranée : Stéphanie Laurin - [stephanie.laurin@euromediterranee.fr](mailto:stephanie.laurin@euromediterranee.fr) - 06 61 82 60 36